



## III. Mon approche de l'histoire des congrégations religieuses

Micheline D'Allaire

Volume 57, 1990

L'Église trifluvienne et les franciscains

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006906ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006906ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

D'Allaire, M. (1990). III. Mon approche de l'histoire des congrégations religieuses. *Études d'histoire religieuse*, 57, 37–43.  
<https://doi.org/10.7202/1006906ar>

### III. Mon approche de l'histoire des congrégations religieuses

Micheline D'ALLAIRE

*Département d'Histoire  
Université d'Ottawa*

Lorsque j'étais étudiante en histoire à l'Université de Montréal, je rêvais de pouvoir un jour aligner mon nom à côté des Frégault, des Trudel, des Eccles; j'espérais formuler des problématiques brillantes, apporter de nouvelles interprétations, révolutionner l'historiographie, quoi! Un quart de siècle plus tard, je fais le constat suivant: je n'ai pas encore de disciples et je n'ai rien révolutionné. Mais j'ai apporté quelques petites pierres à la reconstruction de notre histoire socio-religieuse.

Vous vous demandez peut-être pourquoi je suis venue à l'histoire des congrégations religieuses? Je pense que mon passé m'y préparait: grande pensionnaire plutôt docile de l'âge de 15 à 21 ans, j'ai été frappée de plein fouet par la Révolution tranquille en sortant du collège où l'ambiance religieuse m'avait marquée. C'était en 1960. Pas étonnant donc, qu'au cours de mes études universitaires je me suis intéressée aux questions religieuses. Au doctorat, j'ai choisi de fouiller un aspect de l'histoire religieuse: une congrégation de femmes. Mais que mon choix se soit porté sur l'Hôpital général de Québec, cela ne s'explique pas par mon cheminement intellectuel: c'était tout simplement la seule institution religieuse de la Nouvelle-France à avoir conservé des archives intactes depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Puisqu'on me demande, aujourd'hui, de situer mon approche en historiographie des congrégations religieuses, je commence par m'étiqueter: je me considère une historienne qui s'intéresse aux congrégations religieuses dans leurs interactions avec l'économie, avec la démographie et avec la société.

Dans ce court exposé, je veux repasser avec vous mes principales publications en procédant chronologiquement. Je vous dirai quelles ont

été mes hypothèses de départ et comment je suis arrivée à certaines conclusions.

## **1. L'Hôpital Général de Québec (1970)**

Dans cet ouvrage, qui est ma thèse remaniée de doctorat, j'ai cherché à savoir qui étaient ces femmes de l'Hôpital Général qui s'occupaient des miséreux de la société et comment elles arrivaient à survivre et à développer leur institution. Puis je me suis demandé si leur groupe social, j'entends la population soignante de l'Hôpital Général (les religieuses elles-mêmes) était représentatif de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour y répondre, j'ai étudié cette communauté de religieuses sous l'angle social, démographique et économique: leurs variables démographiques, leur origine sociale, leurs revenus et dépenses, leur mission polyforme. Puis je me suis attardée à scruter certains traits de comportement de la communauté: la hiérarchie sociale qui y existait, la façon dont les religieuses s'habillaient, se nourrissaient, se logeaient. Pour reconstituer l'atmosphère du monastère, j'ai essayé de suivre les religieuses dans leur vie quotidienne: heures de prières, de soins aux malades, de travaux les plus divers. Enfin, j'ai étudié leurs relations avec le monde extérieur. L'ensemble de l'étude apporte, je crois, un élément nouveau dans la connaissance des structures sociales de la Nouvelle-France: j'ai montré que l'Hôpital Général — une communauté de religieuses nobles — était un instrument social pour remédier d'abord au problème de la mendicité, ensuite à celui du peuplement. C'était une originalité de la colonie car, en France, ce n'étaient pas des religieuses mais des laïcs qui assumaient ces responsabilités.

Par ailleurs, j'ai pu répondre à la question initiale, à savoir que la communauté de l'Hôpital Général est l'illustration d'une époque dans les questions de hiérarchie, de préséance, dans l'esprit légaliste qu'elle dégage, dans son esprit d'indépendance, dans son comportement social vis-à-vis l'État, dans la façon dont elle s'adapte aux problèmes économiques de la colonie.

## **2. Les dots des religieuses aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1986)**

L'étude des dots amorcée dans *l'Hôpital Général de Québec* m'a intéressée au point d'en faire une étude en soi. Mais bien d'autres travaux que j'avais entrepris, en ont reporté la publication à 15 ans plus tard.

À part ce que j'avais écrit dans *l'Hôpital Général de Québec*, je parlais de rien pour démarrer dans l'étude des dots. Je n'ai trouvé aucune étude en France, ni aux États-Unis.

Mon hypothèse de base repose sur la portée socio-économique du système des dots. Que les religieuses parviennent à trouver moyen de répondre à d'aussi grandes responsabilités matérielles, c'est qu'elles ont les revenus nécessaires. Pourtant, leurs seigneuries, les subventions de l'État, les dons et leurs petits travaux manuels, toutes ces ressources ne suffisent pas. Je me suis alors intéressée à cette source importante de leurs revenus que sont les dots. J'en ai minutieusement analysé le système pendant la période 1639-1800, en comparant son fonctionnement dans cinq communautés de femmes, fondées en Nouvelle-France. A mesure que j'avancais, les questions ont surgi: quelle est la différence entre les dots réelles et les promesses de dots? qu'en est-il d'une communauté à l'autre? quelle est la différence entre les couvents de Montréal et ceux de Québec? y a-t-il continuité avant et après 1760?

J'ai d'abord étudié la triple législation qui encadre le système des dots: la législation canonique, celle de l'État et les réglementations des communautés. Après quoi j'ai étudié la valeur et la constitution des dots. Les 3000 livres exigées représentaient 4 fois le salaire gagné par le médecin du roi au XVIII<sup>e</sup> siècle, et 15 fois celui d'un simple chirurgien. Quant à l'ensemble des dots données soit en bois, soit en travail, ou en linge, elles représentaient, grosso modo, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles près de 10% des revenus totaux des communautés. Puis j'ai étudié l'utilisation qu'on en faisait. J'ai constaté que les dots étaient souvent détournées de leur fin pour apaiser les mini-crisis financières qui s'abattaient régulièrement sur les communautés: les urgences économiques dictaient aux religieuses la manière d'administrer leurs biens. Enfin, partie importante de l'étude, j'ai établi des corrélations entre la dot et l'origine sociale des religieuses. L'ensemble des communautés indique que les religieuses nobles et les bourgeoises regroupées, ont des moyens matériels assez semblables. Il reste qu'au-dessus de tout, j'ai démontré la raison d'être du régime des dots au XVIII<sup>e</sup> et sa dégradation vers la fin du siècle. C'est là une contribution, me semble-t-il, à l'histoire économique et sociale des communautés religieuses de femmes.

Bien des perspectives de recherches se dégagent de cette étude du régime des dots qui, il vaut la peine de le souligner, ne disparaît totalement qu'avec le concile de Vatican II. Entre autres, il faudrait pousser

plus loin l'étude des autres sources de revenus importantes des communautés: gratifications, dons, seigneuries; comparer le soutien matériel des congrégations masculines aux congrégations de femmes.

### **3. Vingt ans de crise chez les religieuses, 1960-1980 (1984)**

J'ai commencé en 1965 à travailler d'une façon régulière dans les archives des communautés de religieuses, par conséquent à circuler dans leur convent. J'ai pu noter un début de transformation dans leur façon de penser en 1968. Au début des années 70, les changements se sont accélérés, davantage entre 1975 et 1980. Un phénomène qui m'a fascinée et qui m'a conduite à essayer d'évaluer ce changement. Il m'a alors fallu peu de temps pour trouver le titre de mon volume — qui est généralement la dernière chose que l'on cherche — car les transformations de toutes espèces me sont apparues sous forme de crise.

Ma démarche n'a rien de bien original. J'ai observé les communautés religieuses à travers le phénomène de sécularisation du Québec et à travers l'impact du concile de Vatican II dont les effets étaient grossis par la Révolution tranquille. L'originalité de ce volume, s'il en est une, a été de m'approcher des religieuses par une série de 150 enquêtes enregistrées sur bobines et effectuées auprès de religieuses et d'ex-religieuses comme groupe contrôle, dans la proportion d'une ex-religieuse pour deux religieuses. Ces entretiens avaient pour but de voir comment ces femmes, socialement très valorisées jusqu'à 1965, avaient elles-mêmes réagi au fait que l'État les avait dépouillées du pouvoir qu'elles détenaient depuis environ un siècle et demi. J'ai beaucoup appris par ce qu'elles m'ont dit. Au fond, le livre que j'ai écrit sur la crise des religieuses de 1960 à 1980 vaut avant tout par les témoignages que j'ai recueillis et qui expriment l'expérience des religieuses en plein désarroi à partir des années 1965-1970. L'ensemble des témoignages fait comprendre la transformation de la vie religieuse organisée, la crise de recrutement (une chute de 99% en 20 ans), leur propre remise en question, la perte de leur pouvoir de séduction. Bref, ces témoignages m'ont permis de faire une autopsie de la crise d'identité vécue par les religieuses. Une crise reliée à celle de la société en général.

Des avenues de recherches ouvertes par ce sujet, il n'en manque pas: l'étude de la transformation d'une communauté, ou d'un groupe de communautés au cours d'une période donnée, soit au plan de l'organisation

interne, soit au plan des services rendus à la société, ou encore au plan de la mentalité, de l'application de l'autorité, du monde du travail dans lequel les religieuses évoluent, des changements d'objectifs. Par ailleurs, il serait intéressant d'étudier les nouvelles communautés fondées depuis les années 1965, celles nées avec le Concile de Vatican II. Où s'installent-elles? Que font-elles? Quel en est le recrutement?

#### **4. Rituels et coutumiers**

Dans mon étude sur l'Hôpital Général, j'avais commencé à lever le voile sur la vie intime de la communauté. Beaucoup plus tard, lors de mon enquête sur la crise chez les religieuses, lorsque je cherchais à savoir ce qui avait fait éclater certaines valeurs dans les communautés autour des années 70, j'ai voulu comprendre davantage la mentalité des religieuses pour ensuite la comparer à celle des femmes du monde. Ainsi, je me suis demandé quel était le régime de vie des religieuses: puis je me suis questionnée sur le formalisme et le légalisme qui ressortaient d'attitudes observées; je me suis demandé si certains traits de caractère des religieuses se vivaient de la même façon dans le monde à la même époque. Mon hypothèse de départ était simple: la mentalité, les attitudes et les comportements des religieuses sont à l'image de la société d'où elles viennent et qu'elles forment à leur tour. Mes conclusions sont venues nuancer cette hypothèse de départ. Quoi qu'il en soit, je me suis penchée sur deux types de documents fort intéressants: les coutumiers et les rituels.

Jusqu'à maintenant, je n'ai écrit qu'un seul article, intitulé *Le coutumier des religieuses, codificateur de vie?* Mais je poursuis cette étude de la mentalité des communautés religieuses aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et pendant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, en étudiant, outre les coutumiers et rituels, les livres de politesse et de bonnes manières dans les couvents. Un article devrait bientôt paraître sur le sujet.

#### **5. Enfin une étude sur le chantier: les congrégations religieuses au Canada, de 1639 à 1989**

J'aimerais expliquer pourquoi les congrégations religieuses, dans leur ensemble, ont connu des poussées démographiques à certaines périodes, et montrer comment, interpellées par les besoins sociaux, elles se sont répandues peu à peu dans l'espace canadien. En d'autres mots, je voudrais évaluer l'impact de la masse des religieux et religieuses sur le développement de la société, dans le temps et dans l'espace; à l'inverse,

expliquer comment, selon une espèce de loi d'offre et de demande, l'évolution de la société elle-même a commandé la multiplication des congrégations religieuses.

L'étude se fait à partir de quatre coordonnées (utilisées dans leur évolution): le temps, le lieu, les effectifs démographiques et l'oeuvre (ou les oeuvres). Le rapport de ces coordonnées à tous les dix ans me permet de construire des graphiques qui sont la base de ma démonstration, à savoir que l'interaction de la demande sociale et l'offre des communautés religieuses expliquent le poids des religieux et religieuses dans la société.

Ma voie d'approche des congrégations religieuses, pour l'instant du moins, est centrée sur le dynamisme comme élément principal de croissance: dynamisme des individus, dynamisme de la communauté (la spiritualité, le style de vie, les oeuvres), dynamisme du lieu d'implantation, dynamisme des évêques qui font essaimer les communautés pour répondre aux besoins de leur diocèse, enfin, dynamisme puisé du besoin social lui-même.

L'unique source écrite susceptible de fournir des séries de statistiques à long terme, c'est le *Canada ecclésiastique* qui paraît de 1889 à 1969. Malheureusement, cette source est pleine de lacunes: différence de méthode pour l'établissement de statistiques, d'une communauté à l'autre, d'une année à l'autre; mêmes données deux ou trois années consécutives, etc.

Pour remédier à cette faiblesse documentaire, j'ai élaboré un questionnaire que j'ai fait parvenir à presque toutes les congrégations au Canada, soit environ 255.

Les réponses au questionnaire qui approchent maintenant les 75%, m'apprennent jusqu'à un certain point comment les congrégations se sont répandues au Canada, au fil des années. Elles me permettent aussi d'étudier le mouvement géographique des congrégations, soit vers l'ouest du pays, soit vers l'est, soit dans un territoire restreint. Elles me permettent encore d'étudier les effectifs de la population au cours des trois siècles et demi de vie du pays. Autre apport important du questionnaire: il m'apporte la matière suffisante pour suivre l'évolution des oeuvres des congrégations dans le temps.

Comme vous le voyez, je n'ai pas l'intention de remiser mon ordinateur et de casser ma plume demain matin. J'ai choisi, cette fois, non pas de creuser un sujet restreint de recherche, comme celui des dots, par exemple, mais d'aborder un vaste sujet qui aura le mérite de donner une vue d'ensemble qu'on n'a pas encore des congrégations religieuses au

Canada. En tout cas, une fois publié, l'ouvrage ouvrira bien des voies de recherches, je l'espère, en inspirant des études en profondeur sur chacune des vues d'ensemble qu'il apportera.

Vous voyez qu'on ne change pas tellement à mesure que passent les années. Voyant poindre à l'horizon, même encore un peu lointain, une retraite que j'ai hâte de prendre, je ne rêve plus d'aligner mon nom à la suite des grands historiens, mais le feu sacré de la profession que j'ai choisie continue de m'habiter, à ma grande satisfaction.